

CR Conseil d'école Élémentaire Gambetta du 13/10/2014

Etaient présents :

Mairie : Ms Costes, E. Martin, J.F. Martin, Juppin

Enseignantes : Mmes Brunet-Tric, Bouchard, Duchiron, Gesvret, Patin, Fournier, Martin, Roetyneck, Rinero, Keller, Caboco

Représentants de parents FCPE : Mmes Auriol, Benazzi, Bilong, Ribeil, Rouge Alberi

Représentants de parents API : Mmes Matteoli, Rovelas, Garzo, Lançon

Absence excusée : Mme Leynaud

I. Question Mairie :

1/ Rythmes scolaires et NAP :

Un 1^{er} point entre la mairie et les enseignants de Vanves a eu lieu le mardi 7 Octobre 2014. Un prochain rendez-vous aura lieu le 13 Novembre à 18h, comité de pilotage du suivi de la réforme des rythmes scolaires.

Depuis le début de l'année scolaire, un peu plus de 80% des élèves de Maternelle et Élémentaire de l'école Gambetta fréquentent les NAP.

A l'école Gambetta, pour une meilleure organisation, les NAP s'arrêtent à 16h20 en école maternelle afin de pouvoir faire sortir les enfants à 16h30. En classe élémentaire, la récréation a lieu à 14h50 donc juste avant les NAP.

Chaque enfant appartient au même groupe durant toute l'année scolaire. A la fin de la récréation (15h), les enfants se rangent devant l'étiquette de leur groupe qui est e dans la cour .Ainsi les enfants se repèrent très facilement.

Les cartables restent dans les classes pendant les NAP.

Un groupe de NAP est constitué d'environ 13 enfants d'une même classe.

Le 1^{er} ressenti des enfants est très positif.

2/ Centre de loisirs

La fréquentation des enfants est la suivante :

- 8 enfants le matin
- 90 enfants au goûter
- 3 enfants en post-scolaire
- 87 enfants à l'accompagnement scolaire
- Environ 8 enfants au coup de pouce

La facturation du centre de loisirs se décompose comme suit :

- 1 forfait pour l'accueil du matin uniquement
- 1 forfait pour l'accueil matin + soir (le soir comprend le goûter, l'étude et le centre de loisirs de 17h45 à 19h)
- Le mercredi est facturé comme une journée entière (comme les années précédentes – il n'y a pas de facturation à la ½ journée)

3/ Accompagnement scolaire (l'étude)

L'étude se déroule sur une durée de $\frac{3}{4}$ heure (avec plus de 20 élèves par groupe les jeudis et vendredi et environ 17 les lundis et mardis). Il y a beaucoup d'élèves par classe et notamment en CP, la durée attribuée par élève est très courte. Les enseignantes et la mairie réfléchissent à un réajustement de la durée de l'étude.

Actuellement, 6 enseignantes et 1 intervenant extérieur réalisent les études. Il faudrait avoir 7 groupes chaque soir pour faciliter le déroulement des études.

4/ Divers

Les parents d'élèves FCPE indiquent que le carrefour sur l'avenue Jean Bleuzen face à l'école et le métro est dangereux, il faudrait un agent ou un ralentisseur. La mairie va étudier ce qu'elle peut mettre en place.

L'école a des problèmes de gestion des TNI (Tableaux Numériques), les enseignantes doivent avoir une formation avant l'utilisation de ces tableaux et les tableaux sont verrouillés. L'investissement de ces TNI sur Vanves va être suspendu cette année scolaire et reprendra en 2015-2016. Sur Vanves, 50% des écoles sont dotées de TNI.

II. Questions Ecole :

1/ Effectifs

En moyenne : 25,5 enfants par classe.

Répartition :

- CP : 26 élèves
- CP/CE2 : 23 (11 et 12)
- Les 2 CE1 : 22
- CE2 : 27
- CM1 : 30
- CM1/CM2 : 26 (18 et 8)
- CM2 : 30

2/ RASED :

Le **Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté** est un dispositif de l'Education Nationale composé d'un **psychologue**, d'un **maître d'adaptation (maître E)**, chargé des **aides à dominante pédagogique**, et d'un **rééducateur (maître G)**, chargé de l'**aide à dominante rééducative**. Implanté au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, il constitue un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire.

Pour 2014-2015, le RASED sur Vanves ne sera constitué que d'une psychologue scolaire. Il est prévu l'année scolaire 2015-2016, le retour d'un maître E

3/ Le CMP

Le Centre Médico-Psychologique (CMP) de Vanves perd ses locaux, qui dépendent du Conseil général. Les parents d'élèves et les enseignantes réfléchissent à un moyen d'action pour retrouver des locaux sur Vanves (projet de pétition éventuellement) et pour éviter une délocalisation sur Issy les Moulineaux.

3/ Langues étrangères

Pour l'année scolaire 2014-2015, l'Allemand sera enseigné aux élèves de classes CE2-CM1-CM2.

L'année prochaine, les langues étrangères seront enseignées :

- Anglais pour le cycle 2 (les classes de CP-CE1-CE2)
- Allemand ou Anglais pour le cycle 3 (les classes de CM1-CM2.)

4/ Projets d'école

- *Projet Printemps des poètes (mars)*

- **Projet « Solidarité Laïque » pour Mayotte : classes de CE1 avec collecte de fournitures avant Noël**
- **Projet l'Imagier des 10 mots**
- **Projet Identité des écoles du Plateau « La grande lessive »** production d'art plastique
- **« Lire et faire lire »**: à compter du mois de novembre pour les classes de CP, CP/CE2 et les deux CE1
- **Lecture des élèves de CM2** pour les grandes sections de l'école Maternelle Gambetta.

5/ l'organisation des APC (« Accompagnement Pédagogique Complémentaire »)

Les APC se déroulent de 11h30 à 12h le mardi et le jeudi.

L'année est découpée en 5 périodes, délimitées par les vacances scolaires.

Les enseignantes ont mis en place les 4 ateliers suivants :

1. **journal mural** : les élèves élaborent un journal qui sera affiché dans le hall d'entrée de l'école. Ils élaborent des articles et des illustrations sur les thèmes de la vie de l'école.
2. **Une chorale** : L'objectif visé est de proposer aux enfants un espace d'expression, de liberté ou le chant leur est proposé comme outil pédagogique pour s'écouter, être attentifs aux autres.
3. **La Re-création** : Les actions envisagées sont la sensibilisation à la nécessité de trier les déchets, le détournement des objets pour en réaliser des œuvres artistiques.
4. **Des ateliers ciblés** en fonction des besoins des enfants – français/ mathématiques.

La plupart des parents acceptent les APC.

6/ Séjours externés :

3 classes partiront en séjours externés : 1 classe à la Féclaz et 2 classes partiront à la mer.

Nous rappelons en séance que c'est une grande chance pour les enfants de l'école élémentaire Gambetta de pouvoir partir en classes transplantées. Les enseignantes rappellent que les classes externées font partie intégrante du programme scolaire et que ces séjours s'articulent autour d'un projet de sur lequel les travaillent pendant plusieurs mois. Les enfants gagnent en autonomie, apprennent à vivre en communauté pendant quelques jours, dans un environnement qu'ils découvrent avec beaucoup de plaisir.

7/ Coopérative école :

Cette année, il a été décidé qu'il serait demandé aux parents un unique appel de coopérative. Celui-ci aura lieu en novembre, permettant ainsi de procéder à des inscriptions à certaines sorties scolaires ou à organiser une sortie spectacle pour les fêtes de fin d'année.

8/ Règlement de l'école :

Il a fait l'objet de quelques modifications, notamment compte tenu des nouveaux rythmes scolaires. Ce règlement a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

9/ A vos agendas !

- **La 1^{ère} semaine de décembre**, remise des livrets scolaires du 1^{er} trimestre en main propre
- **Vendredi 30 janvier 2015**, de 18h30 à 21h, portes ouvertes des classes
- **La 1^{ère} semaine d'avril**, remise des livrets scolaires du 2^{ème} trimestre.
- **Le samedi 27 juin 2015** (le matin), fête de fin d'année